



Communiqué de presse,
Paris, le 13 juillet 2018,

Paprec remporte le Grand Lyon

Après Rennes (35) et Villers-St-Paul (60), le spécialiste du recyclage Paprec va construire un troisième centre de tri d'une capacité de 60 000 tonnes à Chassieu pour la collecte sélective du Grand Lyon.

Pour les sept prochaines années, Paprec sera en charge du tri de la collecte sélective du Grand Lyon, ce qui représente 41 000 tonnes par an. Pour trier et valoriser au mieux ces matières, Paprec va bâtir une nouvelle usine d'une capacité globale de 60 000 tonnes.

« Cette usine dernière génération, avec l'achat du terrain et la construction du bâtiment représenteront pour le groupe Paprec un investissement de 25 millions d'euros », révèle Christophe Mallevays, le directeur du service collectivités Paprec et Directeur national du tri des collectes sélectives. L'usine sera implantée sur un terrain prolongeant l'espace de l'usine de Paprec Rhône-Alpes 69 à St Priest/Chassieu. Elle bénéficiera des technologies les plus avancées pour atteindre des valorisations de 95% en moyenne des matières entrantes (papiers, cartons, ferrailles et métaux, plastiques...). Quinze trieurs optiques sont prévus, ainsi que la robotisation du sur-tri des refus en cabine, une première technologique.

Après Le Rheu (Ille-et-Vilaine) et Villers-St-Paul (Oise), Lyon sera la troisième chaîne de tri de cette taille dans le groupe. Elle sera opérationnelle en juillet 2019. Sur ses 26 usines dédiées à cette activité en France, Paprec possède deux centres avec une capacité de 50 000 tonnes, à Clermont-Ferrand et au Blanc-Mesnil en Ile-de-France et sept avec une capacité de 35 à 40 000 tonnes - Cannes (06), Nîmes (30), Illats (33), Dieulouard (54), Harnes (62), La Ferrière (85), Ormoy (89).

« Début 2019, la capacité totale de tri de collecte sélective du groupe atteindra 700 000 tonnes. Le groupe Paprec valorisera ainsi les déchets de 15 millions d'habitants dans l'Hexagone » se réjouit Jean-Luc Petithuguenin, Président-fondateur du groupe Paprec, *« Nous confirmons ainsi notre rôle de leader du recyclage pour les collectivités comme nous le sommes déjà pour les industriels. »*

A propos de Paprec Group

Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Avec l'acquisition de Coved, réalisée en avril 2017, le spécialiste du recyclage s'impose désormais comme le spécialiste de la gestion globale des déchets. Il est passé

en 25 ans de 45 à 8500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 200 sites en France et en Suisse. Son chiffre d'affaires atteint 1,7 milliard d'euros.

Présent sur l'ensemble des filières existantes, le groupe est N°1 du recyclage des plastiques, du papier, du carton, des déchets du bâtiment ainsi que du tri de la collecte sélective des ménages. Il est N°2 du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, N°3 pour les déchets verts, le bois, la biomasse et les déchets industriels banals. Grâce à l'arrivée de Coved, le groupe est désormais le troisième acteur français du traitement des déchets et le numéro un du recyclage.

Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Paprec Group a ainsi reçu en octobre 2016 le trophée global Axa des entreprises responsables. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs remporté en Novembre 2016 le prix de l'Entrepreneur de l'année décerné lors des BFM Business Awards.

Contact presse :

Paprec : Agathe Remoué

Agathe.remoue@paprec.com au 06 27 47 60 69